

# UN OCÉAN EN COMMUN

## LES OUTRE-MER DANS LEUR BASSIN RÉGIONAL



LIVRET CONCEPTUEL



# LA CONFÉRENCE PERSPECTIVES OUTRE-MER



## POURQUOI UNE TELLE CONFÉRENCE ?

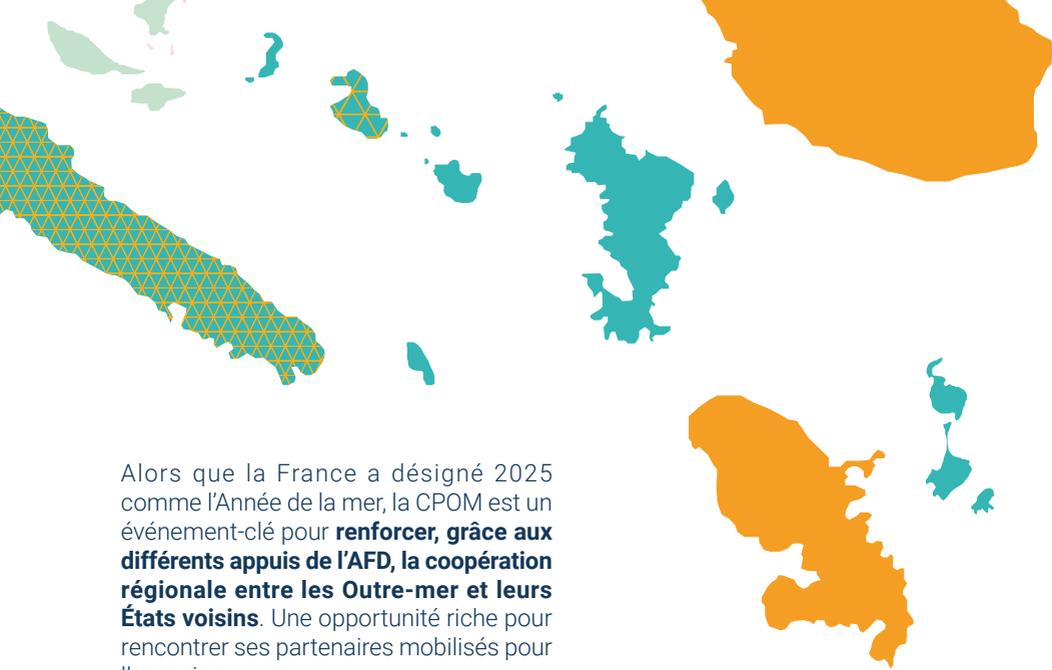
Organisée par l'Agence française de développement (AFD), la conférence Perspectives Outre-Mer (CPOM, anciennement conférence AFD-CEROM) est **un événement bisannuel qui vise à créer un espace de dialogue fécond entre chercheurs, décideurs politiques et acteurs économiques et de la société civile œuvrant pour le développement des territoires ultramarins**. L'ambition est de croiser les regards et les points de vue sur les défis spécifiques des territoires d'Outre-mer, d'une part en mettant en lumière les résultats de la recherche scientifique sur ces géographies, et d'autre part en explorant des solutions permettant de répondre à ces enjeux pour la formulation des politiques publiques.

**L'AFD porte une vision stratégique centrée sur les enjeux environnementaux, économiques et sociaux des territoires ultramarins**, français ou non-français, et plus particulièrement sur l'intégration régionale, la résilience face aux vulnérabilités croissantes des îles face au changement climatique, ainsi que la préservation de la biodiversité locale et régionale. En complément des projets qu'elle finance et qu'elle accompagne, l'AFD co-produit, met en débat et diffuse des savoirs sur les territoires de la zone Trois océans (Atlantique, Indien et Pacifique). Issus de travaux de recherche innovants et multidisciplinaires, ces savoirs ont vocation à renforcer l'efficacité des politiques publiques en faveur d'un développement durable et inclusif.

Cette conférence s'inscrit dans un agenda fortement marqué par les enjeux océaniques. L'événement se déroule **en amont de la troisième conférence des Nations unies sur les océans (UNOC 3)**, qui se tiendra à Nice du 9 au 13 juin 2025. Cette rencontre internationale, co-organisée par la France et le Costa Rica, aura pour thème central « Accélérer l'action et mobiliser tous les acteurs pour conserver et utiliser durablement l'océan ». La CPOM se positionne comme un événement précurseur et exploratoire, dessinant le paysage en prélude aux discussions de l'UNOC 3 et voulant **envisager des solutions pour la préservation durable des océans et le développement des territoires ultramarins**. En abordant spécifiquement les enjeux des bassins régionaux des Outre-mer, la conférence abordera également le rôle des Outre-mer dans la diffusion de solutions dans les bassins régionaux.

La conférence sera également l'occasion de récompenser l'innovation dans la recherche ultramarine, à travers la **remise du prix AFD Jeunes chercheurs Outre-Mer 2025**.

Ce prix, inspiré du concours *Ma Thèse en 180 secondes*, vise à encourager l'engagement des jeunes chercheurs et chercheuses dans l'étude des transitions écologiques, économiques et sociales dans les Outre-mer, tout en valorisant leur contribution à une résilience plus forte et un développement plus durable.



Alors que la France a désigné 2025 comme l'Année de la mer, la CPOM est un événement-clé pour **renforcer, grâce aux différents appuis de l'AFD, la coopération régionale entre les Outre-mer et leurs États voisins**. Une opportunité riche pour rencontrer ses partenaires mobilisés pour l'occasion.

## FORMATS & PUBLICS CIBLES

Cette journée de conférence sera structurée autour de quatre tables rondes thématiques illustratives des approches et des axes prioritaires de recherche et d'action de l'AFD : l'adaptation au changement climatique et le renforcement de la résilience des îles dans l'océan Pacifique, la gestion des aires marines protégées (AMP) dans l'océan Indien, la problématique des algues dérivantes sargasses et leur valorisation économique dans l'océan Atlantique, ainsi que les enjeux de l'économie et du transport maritime. Les échanges auront lieu en français.

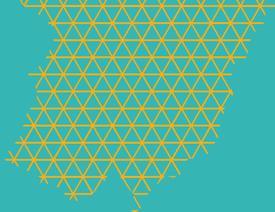
**Chaque table ronde, animée par un expert de l'AFD, se déroulera en deux temps :**

(1) **une présentation de papiers de recherche** par des chargés de recherche de l'AFD et des scientifiques partenaires ;

(2) **un débat autour de ces résultats** entre chercheurs, décideurs politiques et praticiens du développement, des Nords comme des Suds.

Cette conférence s'adresse ainsi à des publics variés, parmi lesquels les hauts fonctionnaires, les décideurs politiques, les banques publiques de développement, les acteurs de la société civile, les experts des différents champs couverts par les tables rondes, les chercheurs, universitaires et étudiants de l'ensemble des disciplines concernées par ces enjeux (sciences humaines et sociales, science de la nature et du climat), et enfin les *think tanks* et les médias spécialisés susceptibles de relayer les contenus débattus.

# PROGRAMME DU 3 JUIN 2025



*La journée sera animée par Marie-Christine Ponamale, présidente et rédactrice en chef du média Outremers 360.*

Accéder à la plateforme  
de l'événement



## **MATIN**

**8h30-9h15** / Accueil café

**9h15-9h30** / Discours d'ouverture

**9h30-11h00** / Table ronde 1 – Océan Pacifique : quelles stratégies d'adaptation et de gouvernance face aux vulnérabilités insulaires ?  
Le cas des solutions fondées sur la nature

11h-11h30 / Pause

**11h30-13h00** / Table ronde 2 – Océan Indien : comment renforcer la connectivité et la résilience des aires marines protégées face aux défis globaux ?

13h00-14h00 / Cocktail déjeunatoire

## **APRÈS-MIDI**

**14h00-15h30** / Table ronde 3 – Océan Atlantique : quelles solutions pour gérer et valoriser les échouements massifs de sargasses et leurs impacts dans la Caraïbe ?

15h30-16h00 / Pause

**16h00-17h30** / Table ronde 4 – Le transport maritime dans l'Outre-mer face aux défis environnementaux et aux enjeux sécuritaires

**17h30-17h45** / Conclusions

**17h45-18h00** / Remise du prix AFD « Jeunes chercheurs Outre-mer 2025 »

**18h00-18h15** / Discours de clôture

# FOCUS SUR LES TABLES RONDES

## TABLE RONDE #1

### Océan Pacifique : quelles stratégies d'adaptation et de gouvernance face aux vulnérabilités insulaires ? Le cas des solutions fondées sur la nature

Alors que les États et territoires insulaires du Pacifique ne représentent que 0,03 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, ils sont pourtant en première ligne face aux effets les plus marqués du changement climatique. Submersion côtière, érosion, perte d'habitats naturels, acidification, salinisation et réchauffement des eaux, perte de mangrove et blanchiment corallien, événements météorologiques extrêmes, menaces sur la sécurité alimentaire et hydrique : les impacts déjà observés sont d'ampleur et d'intensité préoccupantes, et pourraient s'accroître sous l'effet d'un réchauffement global de +2°C. Selon le dernier rapport du GIEC, plus de 90 % des écosystèmes marins et côtiers de la région pourraient disparaître d'ici 2050. Le coût économique du changement climatique atteint déjà, dans certaines îles, 10 % du PIB annuel.

Face à ces défis, les stratégies d'adaptation sont devenues cruciales. Parmi elles, les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SaFN) — telles que la restauration des mangroves, la gestion durable des récifs coralliens ou la protection des zones humides — sont souvent présentées comme des alternatives pertinentes aux infrastructures dites « grises » (gestion des déchets, traitement des eaux usées,

digues). Elles sont valorisées pour leurs nombreux co-bénéfices : atténuation des effets du changement climatique, réduction des risques de catastrophes, développement économique et social, amélioration de la santé humaine, sécurité alimentaire et hydrique et préservation de la biodiversité.

Toutefois, leur mise en œuvre soulève plusieurs questions. La littérature scientifique récente souligne les limites des SaFN dans des conditions de stress climatique extrême et rappelle que leur efficacité est fortement contextuelle : ce qui fonctionne dans un territoire donné ne peut être systématiquement transposé ailleurs. De plus, leur durabilité, tout comme leur acceptabilité sociale, dépend largement des dispositifs de gouvernance en place, de la disponibilité des financements et de la capacité à intégrer ces approches dans des trajectoires d'adaptation à long terme.

Les politiques publiques sont donc confrontées à des arbitrages complexes. Dans les territoires insulaires, y compris dans les Outre-mer, la tension entre besoin d'efficacité immédiate, contraintes budgétaires, tissu économique plus modeste et exigence de durabilité se

fait particulièrement sentir. Si les projets d'adaptation fondés sur la nature ne constituent souvent qu'une part modeste des investissements, ils participent pourtant à une évolution des pratiques et à une « banalisation » de ces solutions – c'est-à-dire leur reconnaissance croissante comme composantes légitimes et intégrées des stratégies d'adaptation.

## DÉROULÉ DE LA TABLE RONDE

**Modération :** *Benoit Faivre-Dupaigre, AFD*

Cette table ronde explorera les défis et opportunités que représentent les solutions d'adaptation fondées sur la nature dans les îles du Pacifique et des Outre-mer. Elle s'interrogera aussi sur les mécanismes de gouvernance nécessaires pour garantir une adaptation durable face aux enjeux du changement climatique. Les discussions se dérouleront autour des expériences concrètes et des recherches en cours, tout en mettant l'accent sur les stratégies adaptées aux contextes locaux.

### SÉQUENCE 1 : Recherche

La session débutera par la présentation de travaux de recherche récents qui abordent la question des SaFN et de leur mise en œuvre dans les îles du Pacifique et les Outre-mer.

- **Catherine SABINOT** est chercheuse en sciences sociales à l'IRD et spécialiste des interactions entre sociétés insulaires et environnement marin. A partir de l'expérience du projet Clipssa financé par l'AFD, sa présentation explorera les savoirs traditionnels mobilisés par les communautés de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie, en examinant leur rôle dans les stratégies d'adaptation

face au changement climatique et les exemples de succès dans les conditions climatiques actuelles.

- L'évaluation de projets d'adaptation fondés sur la nature donne un aperçu des impacts et des limites de ces initiatives dans les îles du Pacifique et en Nouvelle-Calédonie. **Virginie DUVAT**, chercheuse en géographie au LIENSs (Littoral Environnement et Sociétés), experte en adaptation des littoraux au changement climatique, élargira la discussion à la nécessité de combiner les SaFN avec des solutions hybrides pour renforcer la résilience des écosystèmes marins et côtiers.

### SÉQUENCE 2 : Mise en débat

Dans cette séquence, les chercheurs et les praticiens échangeront sur la manière dont ces travaux contribuent à une meilleure compréhension des défis d'adaptation.

Les points suivants seront au cœur des débats :

- Le potentiel des SaFN comme réponse aux enjeux environnementaux, sociaux et culturels de l'adaptation aux effets du changement climatique ;
- Les conditions de succès des projets fondés sur la nature et leur capacité à répondre aux besoins immédiats tout en assurant leur efficacité à long terme ;
- Les tensions entre les investissements dans les SaFN et les solutions « grises » traditionnelles (infrastructures) face à des besoins urgents ;
- Les mécanismes de gouvernance nécessaires pour assurer l'efficacité, la pérennité et l'acceptation sociale des solutions fondées sur la nature.

Débat organisé avec :

- **Amelia WENGER**, directrice de programme sur la pollution de l'eau à la Wildlife Conservation Society (WCS)
- **Léopold BIARDEAU**, délégué interministériel en charge du climat et de la biodiversité en Polynésie française
- **Jérémie KATIDJO-MONNIER**, membre du gouvernement de Nouvelle-Calédonie en charge de la transition écologique et du Parc naturel de la mer de Corail



## TABLE RONDE #2

### Océan Indien : comment renforcer la connectivité et la résilience des aires marines protégées face aux défis globaux ?

L'océan Indien se distingue comme l'un des foyers les plus riches et variés de la planète en matière de biodiversité marine. Ce bassin, où l'endémisme est exceptionnel, abrite des écosystèmes marins uniques qui jouent un rôle essentiel dans la régulation climatique et la santé des océans. Face aux menaces croissantes que représentent le changement climatique, la pression démographique et les activités humaines, les aires marines protégées (AMP) se sont imposées comme des outils incontournables pour préserver ces écosystèmes fragiles. Cependant, la gestion de ces zones protégées soulève des défis complexes.

Les territoires d'Outre-mer français dans l'océan Indien, tels que Mayotte, La Réunion, les îles Éparses et les Terres

australes et antarctiques françaises (TAAF), abritent plusieurs AMP d'ampleur variée, représentant une part importante des zones économiques exclusives (ZEE) françaises. Ces aires marines, qui s'étendent sur des milliers de kilomètres carrés, sont cruciales pour la préservation des habitats marins, des espèces endémiques et des ressources maritimes. Cependant, leur efficacité est limitée par des facteurs tels que la fragmentation spatiale, le manque de continuité écologique entre les différentes zones protégées et la pression des activités humaines, comme la pêche illégale, la surpêche ou la pollution.

L'une des problématiques majeures dans la gestion des AMP réside dans la question de la connectivité écologique. En effet, la protection des écosystèmes

marins ne doit pas seulement se concentrer sur des espaces isolés, mais aussi sur la manière dont ces espaces interagissent et se connectent les uns avec les autres. Cela implique de mieux comprendre les dynamiques biologiques, comme les migrations des espèces marines ou les échanges trophiques, pour concevoir des réseaux d'AMP véritablement interconnectés, efficaces et capables de soutenir des populations marines viables à long terme. Pourtant, malgré un consensus scientifique en faveur d'une approche intégrée, les efforts pour relier ces aires protégées, ces écosystèmes restent souvent fragmentés, les restrictions d'usage sont difficiles à faire respecter, et les activités sont insuffisamment coordonnées à l'échelle régionale et internationale.

De plus, la gouvernance des AMP dans cette région fait face à de nombreux défis. Les outils de gestion et de suivi ainsi que les statuts des espaces protégés sont multiples et faiblement harmonisés entre les différents acteurs locaux, nationaux et internationaux. La mise en place de politiques de conservation efficaces nécessite une meilleure coordination entre les pays de l'océan Indien et une meilleure intégration des résultats scientifiques dans la gestion des AMP. Les tensions entre les intérêts locaux, les enjeux de développement économique et les impératifs de conservation compliquent encore cette tâche.

Parallèlement, des solutions innovantes émergent. Le réseau Mihari à Madagascar, par exemple, qui regroupe 178 aires marines gérées localement (LMMA), illustre un modèle de gouvernance communautaire qui prend en compte les besoins des populations locales tout en renforçant la conservation des écosystèmes marins.

Ce panorama invite à réfléchir aux solutions pouvant faire l'objet d'une mise à l'échelle régionale pour améliorer la gestion des AMP et renforcer la résilience des écosystèmes marins.

## DÉROULÉ DE LA TABLE RONDE

**Modération** : Oskar Lecuyer, AFD

Cette table ronde propose d'explorer les solutions pour renforcer l'efficacité des AMP dans l'océan Indien, en mettant l'accent sur la connectivité des écosystèmes marins, la gouvernance régionale et les approches novatrices de gestion. Les intervenants discuteront des défis actuels et des pistes de solutions pour une meilleure coordination internationale et régionale, ainsi que des méthodes pour renforcer l'engagement des communautés locales dans la préservation de ces espaces.

### SÉQUENCE 1 : Recherche

La première partie de la session mettra en lumière des recherches récentes sur la gestion et l'évaluation des AMP dans l'océan Indien.

- **Pascale CHABANET**, chercheuse en écosystèmes marins à l'IRD de la Réunion, présentera les défis liés à la compréhension des dynamiques complexes des écosystèmes marins de l'ouest de l'océan Indien, en mettant en lumière les questions de connectivité entre les espèces et les écosystèmes. Elle illustrera ses propos par des exemples concrets de ses travaux de recherche, notamment sur les coraux et les tortues, afin de montrer les avancées scientifiques récentes sur ces enjeux.

- **Rodolphe DEVILLERS**, chercheur en géographie marine à l'IRD, porteur du projet Mermoz, abordera les défis rencontrés pour intégrer la connaissance scientifique dans les politiques publiques de gestion marine, en particulier pour améliorer la création et la gestion des AMP. Il mettra également en lumière les problèmes d'efficacité des AMP dans la région, souvent mal connues ou insuffisamment efficaces, ainsi que la fragmentation des outils de gouvernance régionale, comme la convention de Nairobi ou la Commission de l'océan Indien (COI).

## SÉQUENCE 2 : Mise en débat

Le débat portera sur les défis liés à la conciliation entre recommandations de la recherche scientifique et gestion concrète des territoires marins dans l'océan Indien, en mettant en lumière l'importance de la continuité écologique, de la prise en compte des populations, de l'échelle d'analyse (non seulement au niveau local mais aussi à l'échelle régionale et globale), et de l'importance des travaux scientifiques menés, notamment dans les Îles Éparses où la pression anthropique est quasiment inexistante.

Les échanges permettront également de questionner les limites des politiques actuelles de conservation, l'efficacité des AMP et les freins identifiés à une meilleure coordination entre les pays de la région.

Enfin, les participants reviendront sur des expériences concrètes, comme celle du réseau Mihari, pour identifier des leviers de gouvernance à grande échelle, des outils de coopération à renforcer, et des approches régionales ou locales à adapter et répliquer.

Débat organisé avec :

- **Abdou DAHALANI**, président du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de Mayotte et du Parc naturel marin de Mayotte
- **Florence JEANBLANC-RISLER**, préfète des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
- **Karine POTHIN**, directrice de l'Agence régionale de biodiversité de La Réunion et présidente du *Western Indian Ocean Marine Protected Areas Management Network* (WIOMPAN)
- **Vatsoa RAKOTONDRAZAFY**, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), ancienne directrice du réseau Mihari

## TABLE RONDE #3

# Océan Atlantique : quelles solutions pour gérer les échouages massifs de sargasses et leurs impacts dans la Caraïbe ?

Depuis 2011, les îles caribéennes font face à un phénomène préoccupant : les échouements massifs et récurrents de sargasses, des algues brunes pélagiques et dérivantes, provenant principalement de l'Atlantique et qui ont tendance à proliférer avec le changement climatique. Ces échouements ont des conséquences environnementales, sociales et économiques profondes, affectant la biodiversité marine, les activités de pêche, le tourisme ainsi que la santé des populations côtières.

Les impacts sont multiples. Sur le plan écologique, la présence massive des sargasses engendre des zones sans oxygène – dites anoxiques –, menaçant la faune et la flore marines et perturbant la photosynthèse en milieu côtier. De plus, les gaz toxiques libérés par ces algues en décomposition sur les plages présentent un danger pour la santé publique. Enfin, l'odeur putride des algues incommode les riverains et les usagers. Sur le plan économique, les secteurs du tourisme et de la pêche, essentiels aux économies caribéennes, sont donc gravement affectés, réduisant ainsi les revenus des territoires touchés. Enfin, des inquiétudes persistent concernant la pollution des sols et des cours d'eau, car les sargasses échouées peuvent être chargées de métaux lourds.

Si des recherches ont permis de mieux comprendre les mécanismes de prolifération des sargasses, notamment leur lien avec les courants atlantiques et

l'élévation de la température de l'eau, les réponses institutionnelles et techniques restent insuffisantes. Les autorités locales souvent confrontées à l'irrégularité des arrivages, peinent à déployer une gestion efficace et systématique du phénomène dans la mesure où les périodes sans échouements démobilisent les acteurs.

## DÉROULÉ DE LA TABLE RONDE

**Modération** : *Clémentine Moriceau, Expertise France*

Cette table ronde permettra de discuter des impacts de ce nouveau fléau sur les territoires insulaires et des stratégies pour en gérer les conséquences, dans un contexte d'accélération et d'amplification du phénomène. Elle interrogera également la manière dont la recherche peut nourrir la réflexion sur la compréhension du phénomène, sur l'action publique et sur la gouvernance.

## SÉQUENCE 1 : Recherche

- **Cristèle CHEVALIER**, chercheuse à l'IRD, présentera les résultats du projet *Sargassum* financé par l'AFD, qui propose une analyse approfondie de la gestion et de la valorisation des sargasses. Son intervention inclura une cartographie systématique et accélérée pour la prévision des échouements dans l'Atlantique, ainsi qu'une évaluation des impacts environnementaux, sociaux et

économiques associés, tout en explorant les liens entre la recherche et les politiques publiques.

- **Sébastien MATHOURAPARSAD**, chercheur en économie au sein de l'Université des Antilles, présentera ensuite une étude sur le « consentement à payer » des populations locales affectées, pour contribuer au financement des politiques de lutte contre l'échouement des sargasses aux Antilles. Son intervention inclura des recommandations portant sur les mécanismes de financement et de mobilisation des ressources pour faire face à ce phénomène.

## Séquence 2 : Mise en débat

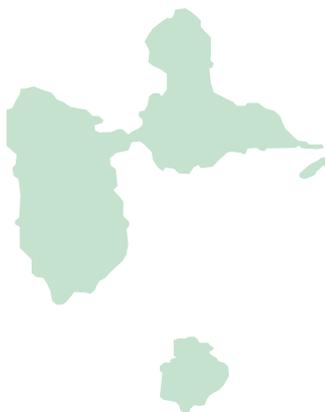
Les échanges permettront d'aborder les défis actuels, qu'ils soient environnementaux, économiques ou sociaux, ainsi que les pistes concrètes de solutions.

La discussion s'intéressera aussi aux enjeux de gouvernance, avec un focus sur le rôle du groupement d'intérêt public (GIP) Sargasses en Martinique, regroupant la collectivité territoriale de Martinique, l'État et 3 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI Cacem, Cap Nord, Espace Sud). Ce GIP a été créé suite aux difficultés liées à l'absence de statut juridique, au besoin de renforcer les modalités de coopération régionale pour tenter d'apporter une réponse durable et efficace à ce phénomène transfrontalier.

Enfin, le concept de « commun négatif » sera exploré comme cadre possible pour penser une gestion collective et durable des sargasses à l'échelle caribéenne.

*Débat organisé avec :*

- **Charlotte GULLY**, coordinatrice du pôle Déchets-économie circulaire au sein de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) en Martinique
- **Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO**, présidente de l'Office français de la biodiversité (OFB)
- **Alexandre MONNIN**, philosophe, directeur scientifique de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) de la métropole Nice Côte d'Azur
- **Frédéric VOYER**, directeur du GIP Sargasses en Martinique



## TABLE RONDE #4

# Le transport maritime dans l'Outre-mer face aux défis environnementaux et aux enjeux sécuritaires

---

Dans un contexte mondial de transformation des échanges maritimes, les territoires ultramarins jouent un rôle stratégique crucial en tant que carrefours logistiques reliant l'Europe, les Amériques, l'Afrique et l'Asie. Cependant, leurs espaces portuaires, au cœur de ces dynamiques, sont confrontés à de nombreux défis, notamment environnementaux, sécuritaires et liés à la résilience face aux catastrophes naturelles, sans oublier la nécessaire adaptation aux évolutions du transport maritime mondial.

Cette table-ronde se propose d'analyser ces mutations à travers l'économie maritime et portuaire des Outre-mer, en particulier dans les régions des Caraïbes et de l'Océan Indien. Elle permettra de mettre en lumière les réponses apportées par les acteurs publics et privés aux enjeux contemporains et d'explorer les perspectives pour une transition durable dans ce secteur stratégique.

Les discussions porteront notamment sur l'évolution du transport maritime, qui, à l'échelle mondiale, transforme les structures commerciales, mais aussi sur la dépendance particulière des économies ultramarines vis-à-vis de ce réseau global. En effet, les territoires d'Outre-mer, par leur géographie, sont profondément influencés par le fonctionnement du transport maritime, ce qui interroge sur leur place dans un système en constante mutation.

Les enjeux environnementaux et sécuritaires spécifiques aux espaces

ultramarins seront également abordés. La piraterie, les risques naturels et les accidents maritimes représentent des menaces qui, couplées à une réglementation de plus en plus exigeante sur le plan environnemental, imposent des stratégies de gestion adaptées. Par ailleurs, les conditions météorologiques, ainsi que les exigences en matière de protection et de sécurité de certaines zones, viennent ajouter des contraintes supplémentaires à la cartographie des routes maritimes.

Les ports ultramarins doivent aujourd'hui relever un défi de taille : maintenir leur compétitivité tout en respectant les normes environnementales. L'équilibre entre l'attractivité des infrastructures portuaires et la réduction de l'empreinte carbone du transport maritime est un enjeu majeur, d'autant plus complexe dans un contexte où les exigences économiques et écologiques semblent parfois difficilement conciliables.

Enfin, cette table-ronde offrira un espace de réflexion et d'échanges concrets entre chercheurs, gestionnaires portuaires et acteurs institutionnels. L'objectif est de discuter des leviers d'action disponibles pour relever ces défis et proposer des solutions pragmatiques pour garantir une gestion durable et efficace des espaces portuaires ultramarins face aux enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle.

## DÉROULÉ DE LA TABLE RONDE

**Modération** : *Benoit Massuyeau, AFD*

### Séquence 1 : Recherche

- **Colette RANELY VERGE-DEPRE**, géographe, professeure à l'Université des Antilles (pôle Martinique) et membre du laboratoire AIHP-Géode Caraïbe, fera une première présentation sur les nouveaux enjeux économiques, géopolitiques et environnementaux liés au transport maritime et à l'activité portuaire dans les îles antillaises. Elle évoquera également l'intérêt d'une coopération régionale pour faire face de manière coordonnée à ces nouveaux enjeux.
- **Sylvain DOMERGUE**, professeur agrégé en géographie à Sciences Po Bordeaux et chercheur associé au laboratoire PRODIG (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), s'intéressera à l'exposition croissante des Etats du bassin des Caraïbes aux risques sécuritaires, ainsi qu'aux différentes modalités de coopération régionale mises en place pour y faire face.

### Séquence 2 : Mise en débat

Le débat portera sur les stratégies d'adaptation et de développement des ports ultramarins, dans un contexte de moindre croissance économique et de fortes incertitudes géopolitiques.

La question de l'attractivité des ports ultramarins sera également abordée, au regard de leur compétitivité tarifaire et de leur conformité aux exigences environnementales et sécuritaires.

Le débat évoquera également les perspectives d'évolution du trafic

maritime dans les bassins océaniques des territoires ultramarins, ainsi qu'entre ces territoires et l'Hexagone ou l'espace européen.

Enfin, les échanges porteront également sur l'intérêt d'un renforcement de la coopération régionale et d'une gouvernance régionale pour faire face aux nouveaux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle.

*Débat organisé avec :*

- **Jean-Pierre CHALUS**, président du grand port maritime de la Guadeloupe et délégué général de l'Union des ports de France
- **Sylvain DOMERGUE**, professeur agrégé en géographie à Sciences Po Bordeaux et chercheur associé au laboratoire PRODIG (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- **Julien DUJARDIN**, président du directoire du grand port maritime de La Réunion
- **Ivan ODONNAT**, président de l'Institut d'émission des départements d'Outre-mer (IEDOM) et directeur général de l'Institut d'émission des Outre-mer (IEOM)
- **Colette RANELY VERGE-DEPRE**, professeure à l'Université des Antilles (pôle Martinique) et membre du laboratoire AIHP-Géode Caraïbe





EN SAVOIR PLUS SUR

## L'AFD ET LES TROIS OCÉANS

Nos brochures, publications de recherche, évaluations, actualités et événements sur la zone « Trois océans » sont disponibles sur :

[www.afd.fr/page-region-pays/trois-occeans](http://www.afd.fr/page-region-pays/trois-occeans)



---

## S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER « SAVOIRS AFD »

Notre actualité, nos publications et nos événements à venir directement dans votre boîte mail. Inscription sur [afd.fr](http://afd.fr).

---

## NOUS SUIVRE SUR LINKEDIN

**Savoirs AFD**, pour découvrir nos dernières publications et bien d'autres contenus relatifs à la production de connaissances.

### Nos comptes par région :

- Agence française de développement dans l'océan Indien
- Agence française de développement - AFD - dans l'océan Pacifique
- Agence française de développement dans les Caraïbes-Guyanes

---

## Pour un monde en commun

---

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en oeuvre la politique de la France en matière d'investissement durable et de solidarité à l'internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions durables, avec et pour les populations. Nos équipes sont engagées dans plus de 2 700 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, et plus de 115 pays, pour le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, ou encore la santé mondiale. En complémentarité avec Proparco et Expertise France, l'AFD contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Du côté des autres, pour un monde en commun.



[www.afd.fr](http://www.afd.fr) - LinkedIn | Facebook : **Savoirs AFD**  
5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France  
Tél : +33 1 53 44 31 31